

**ETABLISSEMENT PUBLIC COMMUNAL D'ACCUEIL  
DE PERSONNES AGEES DE DIJON  
(EPCAPA)  
44 Boulevard de l'Université  
21000 DIJON**

ETAT DES LIEUX D'ENTREE ET DE SORTIE

Entre d'une part

**L'EPCAPA, 44 boulevard de l'Université, 21000 Dijon, représenté par son Directeur  
Monsieur PLUCHOT Frédéric**

Et d'autre part

**Le résident, son tuteur ou sa famille M.....**

**Il a été conclu ce qui suit :**

Article 1 :

Il a été attribué dans l'EHPAD suivant (rayer la mention inutile) :

EHPAD les Jardins Voltaire : 12 rue André Colombar – 21000 DIJON,  
EHPAD les Bégonias : 44 Boulevard de l'Université – 21000 DIJON,

La chambre N° .....

Article 2 :

Un dépôt de garantie a été demandé (rayer la mention inutile) : Oui – Non

Article 3 :

Conformément au contrat de séjour, il sera procédé à un état des lieux contradictoire d'entrée et de sortie, selon le tableau détaillé figurant au verso du présent document. A la sortie, la chambre devra être vidée de tous effets personnels, du lundi au vendredi de 9H00 à 17H00. Dans le cas contraire, les frais d'enlèvement seront déduits du dépôt de garantie ou facturés si celui-ci n'a pas été versé. Si les frais sont plus élevés que le montant du dépôt de garanti, le montant de la différence sera facturé.

Toute dégradation ou disparition de mobilier ou de matériel, sera facturé au résident ou au service de Tutelle le cas échéant, dans les mêmes conditions.

Le Directeur de l'EPCAPA

Le résident, tuteur ou famille

Etabli en 3 exemplaires :

- 1 copie de l'original remise au résident, tuteur ou famille
- 1 exemplaire (original) classé au dossier à l'accueil de l'EHPAD
- 1 exemplaire dématérialisé adressé par l'accueil au service finances